

# Une maternelle pour autistes

Une classe réservée à des enfants autistes ouvrira le 19 septembre au groupe scolaire des Aiguillettes, à Villers-lès-Nancy. Une première dans le département.

**U**ne classe pas comme les autres dans un établissement scolaire ordinaire. L'initiative a été approuvée par les parents d'élèves, consultés par la municipalité de Villers-lès-Nancy.

« Nous avons déjà, depuis plusieurs années, des enfants autistes scolarisés dans différentes classes de l'école des Aiguillettes. Ils se trouvent avec les autres élèves et suivent les cours avec eux, car leur handicap est compatible avec un enseignement ordinaire. Mais ça ne sera pas le cas pour les six jeunes élèves qui arrivent... » explique François Werner, maire de Villers.

Les six petits nouveaux, âgés de 3 ans à 6 ans, souffrent en effet d'un autisme prononcé, qui peut les amener à avoir des réactions relativement fortes en société. Ils ont été choisis sur liste d'attente, par la Maison départementale des enfants handicapés.

Car la classe de maternelle, qui ouvre le 19 septembre à Villers, ne satisfera pas tous les besoins. Il s'agit d'une première, dans le département, lancée par l'Inspection d'académie et la mairie de Villers.

## Une opportunité pour tous

« Les enfants autistes, diagnostiqués tôt et qui ont un parcours scolaire adapté, peuvent obtenir un niveau scolaire remarquable. L'Inspection d'académie pense aussi que c'est une opportunité, pour pa-



■ La nouvelle classe ne sera pas isolée dans le groupe scolaire. Les jeunes autistes partageront la cour de récréation avec les autres élèves et iront à la même cantine. Photo Patrice SAUCOURT

rents et élèves du reste de l'établissement, de se trouver en contact avec des personnes ayant une différence », poursuit François Werner.

Les six jeunes autistes seront encadrés par une équipe pluridisciplinaire, comportant deux auxiliaires de vie scolaire, ainsi que des éducateurs spécialisés, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens. Soit l'équivalent de 4,5 temps pleins, fournis par l'Institution Jean-Baptiste Thiéry, sous contrôle de l'Agence régionale de santé.

La ville de Villers met la salle de classe et les matériels nécessaires à la disposition de l'Éducation nationale, et adaptera ses activités périscolaires pour que les jeunes autistes puissent les suivre.

## Un projet collectif

La nouvelle classe ne sera pas isolée dans le groupe scolaire. Les enfants partageront la cour de récréation avec les autres élèves et iront à la même cantine.

« Je suis heureux de la réaction des

parents d'élèves et des équipes de l'école. L'accueil de ces enfants n'aurait pas pu avoir lieu si le projet n'avait pas été collectif », assure le maire de Villers.

L'objectif est de faire partager la vie de l'école à ces jeunes autistes. De leur permettre d'avoir une scolarité se rapprochant le plus de celle d'un enfant valide. Leurs parents viendront d'ailleurs les chercher à midi, ou le soir, comme les autres enfants.

Philippe MERCIER